



**UNION SYNDICALE
DE LA PSYCHIATRIE**

**52 rue Gallieni 92240 Malakoff
tél. 01 46 57 85 85 – fax 01 46 57 08 60
e-mail : uspsy@free.fr – site : www.uspsy.fr**

**CONGRES ANNUEL de l'USP
28 au 30 mars 2008 - PARIS**

Psychiatrie, GEM et médico-social

L'Union Syndicale de la Psychiatrie, réunie en congrès les 28, 29 et 30 mars 2008 à Paris, a adopté la motion suivante.

La pénurie de l'offre de soins en psychiatrie se confirme d'année en année (liste d'attente en centre médico-psychologique, manque de lits dans les unités hospitalières...) liée à la diminution des psychiatres, la suppression de la formation des infirmiers psychiatriques et la baisse globale des budgets des services publics et de la santé.

L'apparition de diverses structures d'aide aux personnes handicapées (S. A. M. S. A. H., S. A. V. S.) renforçant le secteur médico-social, ou de soutien à la réinsertion des malades psychiques, à travers les G. E. M, ceux-ci soutenant l'autonomie des personnes, ne doit pas se substituer aux soins psychiatriques des équipes de secteur.

Cette substitution ferait alors perdre tout intérêt à ces nouvelles structures, qui pouvaient présenter une complémentarité, et un ailleurs pour les patients.

Sigles :

S. A. M. S. A. H. : service d'accompagnement médico-social pour adultes handicapés

S. A. V. S. : service d'aide à la vie sociale

G. E. M. : groupe d'entraide mutuel